





Coronavirus **COVID - 19**

Point de situation 13 mars 2020

Au vendredi 13 mars, il y a un cas COVID-19 confirmé en Guadeloupe.



INFO ARS Guadeloupe

La prise en charge de ce cas s'est effectuée par le SAMU-Centre15 conformément aux recommandations. Après évaluation de son état de santé, la décision de transfert de cette personne vers le CHU par ses propres moyens a été prise par les médecins hospitaliers.

Cette personne est actuellement en isolement à domicile et bénéficie d'un suivi quotidien de l'ARS.

Les 28 personnes contacts déjà été identifiées sont également suivies par l'ARS. Selon leur risque d'exposition, un isolement à domicile ou une surveillance simple est préconisée. Toutes les personnes contacts doivent respecter les recommandations sanitaires prodiguées par l'ARS afin de protéger la population et les personnes les plus vulnérables.

Aucun patient n'est hospitalisé à ce motif au CHU de PAP ou dans un autre établissement de santé.

Rassemblement de plus de 100 personnes

Ce vendredi 13 mars, le Premier ministre a annoncé l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes. L'objectif de cette mesure est de ralentir au maximum la progression du virus sur l'ensemble du territoire national. Cette mesure sera appliquée en Guadeloupe avec discernement, en tenant compte des spécificités locales. Le préfet appelle chaque organisateur a faire preuve de responsabilité et d'annuler ou de reporter toute manifestation qui dépasserait ce seuil.

L'arrêté qui paraîtra très prochainement précisera les modalités de cette interdiction.

Pour l'heure, tous les défilés de mi-carême sont annulés.

Point de situation croisières

Pour le Costa Magica où deux cas avérés de coronavirus ont été détectés, la priorité est de faire débarquer les 232 Guadeloupéens qui se trouvent à bord pour qu'ils rentrent chez eux avec les consignes des voyageurs qui rentrent d'une zone à risque

Pour les 1900 passagers du Costa Magica en transit qui doivent prendre un avion pour rentrer chez eux dans l'hexagone et en Europe, tout est mis en œuvre pour organiser leur retour en lien avec le croisiériste et les compagnies aériennes.

Tant que des solutions ne seront pas trouvées pour chacun d'entre eux, ces passagers resteront confinés sur le navire.

La même logique sera à l'œuvre pour les prochains navires en approche de l'archipel, si des cas avérés de Coronavirus y étaient détectés.

*www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Dans les 14 jours suivant votre retour

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Portez un masque chirurgical en présence de votre entourage et en dehors du domicile
- Réduisez les activités non indispensables (cinéma, restaurant, soirées...) et la fréquentation de lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, établissements d'hébergement pour personnes âgées...)
- · Lavez-vous les mains régulièrement

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer

Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage.

15

Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.





Fraternité







Suite à l'adresse aux Français du Président de la République, tous les établissements scolaires, de la maternelle à l'université, seront fermés à partir de lundi 16 mars, en Guadeloupe

Une continuité pédagogique est mise en place par l'académie pour maintenir un contact régulier entre l'élève et ses professeurs. À cette fin, le directeur d'école ou le chef d'établissement s'assure, notamment en prenant appui sur les réseaux existants (en particulier les espaces numériques de travail, messagerie électronique ou les outils similaires propres aux établissements privés), que l'élève a accès aux supports de cours et qu'il est en mesure de réaliser les devoirs ou exercices requis pour ses apprentissages.

Un service de continuité pédagogique sera assuré pendant cette période par l'établissement ou l'école. Ce service peut s'appuyer sur une plateforme pédagogique gratuite du CNED : « Ma classe à la maison ». Ce service offre la possibilité de tenir des classes virtuelles, permettant ainsi de maintenir le lien humain entre l'élève, ses camarades et ses professeurs. Il sera accessible aux élèves concernés de la Grande Section à la Terminale.

C'est le directeur d'école ou le chef d'établissement qui communiquera l'adresse et les modalités d'inscription pour se connecter à la plateforme « Ma classe à la maison ». Chaque élève bénéficiera de son propre compte.

Les professeurs accompagneront leurs élèves pendant toute la période de fermeture dans l'utilisation de ces ressources en leur adressant supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT) ou la messagerie électronique.

Point de situation sur Facebook

Le préfet de la région Guadeloupe et la directirce générale de l'ARS Guadeloupe ont dressé un point de situation face à la presse, ce vendredi 13 mars.

Vous pouvez visionner l'ensemble de la conférence sur la page Facebook de la préfecture de la Guadeloupe.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus?

Plateforme téléphonique d'information : **0 800 130 000** (appel gratuit)